



Association des Randonneurs Pédestres du Sud de l'Aisne

Association loi du 01/07/1901
Siège Social : 02400 Château-Thierry

Château-Thierry le 26 Septembre 2019

RANDONNEES SUR LES CHEMINS VERS ST JACQUES DE COMPOSTELLE. MAI 2020

Randonnées réservées aux adhérents de l'ARPSA

Chères adhérentes, chers adhérents,

Pour faire suite à notre séjour sur les chemins vers Saint Jacques de Compostelle du mois de Mai 2019, nous vous confirmons notre intention d'organiser du 23 Mai au 4 Juin 2020, deux semaines de randonnées sur ces chemins, de Saint Côme d'Olt (12) à Rocamadour (46) avec pour le 1er jour, la participation à la Transhumance de St. Côme d'Olt à Salgues (9 km env.) et pour le dernier jour avant notre retour vers Château-Thierry, la visite du Gouffre de Padirac.

Programme prévu : (Voir l'annexe 1 ci-attachée)

Départ de Château-Thierry le samedi 23 Mai 2020 à 7h00 de la place Jean Moulin.

Retour à Château-Thierry le jeudi 4 Juin 2020 vers 21h30.

Nous effectuerons 134 km environ de randonnée pédestre (hors visite des villages), de Saint Côme d'Olt à Rocamadour, avec des étapes variant de 10 km environ pour la plus courte à 21 km environ pour la plus longue.

Un covoiturage permettra de ne pas avoir à porter son "paquetage" chaque jour. De plus, il sera possible de ne pas effectuer toutes les randonnées en participant au suivi en véhicule.

L'annexe 2 montre les dénivelés de chaque étape de Saint-Côme-d'Olt à Figeac.

Nous logerons dans des gîtes qui seront réservés à l'avance.

Le budget prévisionnel qui sera affiné dès confirmation des réservations est de 710 € (trajets et visite du Gouffre de Padirac compris, mais hors boisson). Voir l'annexe 3.

Afin d'éviter toute déconvenue, les réservations des gîtes doivent être effectuées avant fin Novembre 2019.

La réservation du (ou des) minibus, quant à elle, doit être effectuée le plus tôt possible.

De ce fait, nous avons besoin de vos réponses avec chèque d'arrhes avant le 30 Octobre 2019.

Pour le bon déroulement de ce séjour, le nombre de participants est limité à 18 personnes.

Les inscriptions se font dès maintenant par ordre d'arrivée. Pour être effectives elles doivent être accompagnées d'un chèque d'arrhes de 250 € par personne (ce chèque sera déposé en banque début Janvier 2020). Un deuxième chèque d'arrhes de 250 € vous sera demandé ultérieurement.

En cas de désistement après le 15 Avril 2020, les arrhes ne seront pas remboursées.

Nous vous communiquerons toutes les informations utiles au bon déroulement de ce séjour, ultérieurement.

Cordialement

Roger Velle

Coupon à retourner à Roger Velle - 1, route de Trénel - 02310 Villiers Saint Denis, accompagné de votre 1er chèque d'arrhes de 250 € **par personne** à l'ordre de "Association des Randonneurs Pédestres du Sud de l'Aisne".

Nom Prénom

Adresse

Téléphone

Participera aux "Randonnées sur les chemins vers St Jacques de Compostelle" du 23 Mai au 4 Juin 2020.

Signature :